

# La difficile intégration des bénéficiaires de l'aide sociale au Québec

## The Difficulties of Integrating Social Assistance Recipients in Quebec

### La difícil integración de los beneficiarios de la ayuda social en Quebec

Jean-François René, Christine Lefebvre, Monique Provost et Jean Panet-Raymond

Numéro 42, automne 1999

Vivre avec le minimum : quelle architecture pour la protection sociale ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005225ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005225ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

René, J.-F., Lefebvre, C., Provost, M. & Panet-Raymond, J. (1999). La difficile intégration des bénéficiaires de l'aide sociale au Québec. *Lien social et Politiques*, (42), 109–119. <https://doi.org/10.7202/005225ar>

Résumé de l'article

Les récits d'une cinquantaine de bénéficiaires québécois de la sécurité du revenu âgés de 25 à 45 ans et ayant charge d'enfants permettent de dégager les traits dominants de leur rapport à l'intégration professionnelle et économique : précarité économique et force des liens sociaux familiaux ; omniprésence de la valeur travail et rejet du statut d'assisté ; faiblesse du soutien étatique. L'éthique de la responsabilité individuelle semble dominer la manière dont les sujets appréhendent les avenues de sortie de l'aide sociale. Le rôle de l'État, plus particulièrement les filières d'insertion offertes par lui, paraissent rarement propices à une intégration réelle.

Troisième partie

## MINIMA SOCIAUX, LOGIQUES DE CONTREPARTIE ET CONDITIONS DE VIE

109

# La difficile intégration des bénéficiaires de l'aide sociale au Québec

Jean-François René, Christine Lefebvre, Monique Provost et Jean Panet-Raymond

Cet article repose sur un corpus de recherche<sup>1</sup> composé de 48 récits de type biographique. Ces récits, livrés par des bénéficiaires de la sécurité du revenu au Québec, révèlent les traits dominants du rapport à l'intégration de personnes qui se retrouvent tributaires, durant une certaine période, d'une politique sociale de dernier recours. Afin de réaliser cette recherche, nous avons interrogé des personnes âgées de 25 à 45 ans qui vivaient (ou avaient récemment vécu) de prestations de la sécurité du revenu et devaient, ayant charge d'enfants, assumer les responsabilités liées à l'exercice de la parentalité. Au cœur de l'âge adulte, ces personnes devraient être

intégrées pleinement à la société, et la plupart auraient été au travail il y a 20 ans ; d'ailleurs, à cette époque, les plus âgées l'étaient bel et bien. Toutes sont jugées « aptes au travail » et la plupart sont toujours « employables »<sup>2</sup>. Les entrevues ont porté sur leur parcours à l'aide sociale, entre la date de leur première « entrée » et le moment de notre rencontre : pour les plus âgés, cela peut vouloir dire plus de vingt ans au total<sup>3</sup>.

Chaque parcours est unique et dépend de multiples variables. Mais de l'ensemble des récits se dégagent des traits dominants qui rendent compte de l'essentiel du matériau recueilli. Nous en retenons quatre, auxquels sont consacrées les quatre parties de cet article.

Le premier est l'évidente pauvreté économique des personnes rencontrées ; toutefois, leur situation difficile est en quelque sorte compensée par les liens sociaux qu'elles conservent, dans le cadre de la famille essentiellement. Deuxièmement, si plusieurs personnes « sortent » de l'aide sociale, rares sont les emplois qui leur permettent de sortir aussi de la précarité ; néanmoins, le travail demeure pour la plupart le principal vecteur de leur intégration, et paraît préférable au statut d'assisté social. Troisièmement, bien que les personnes interviewées soient relativement actives dans leurs démarches pour améliorer leur sort au plan économique, le soutien qu'elles reçoivent de l'État n'est pas toujours très efficace : l'insertion qu'il



favorise, souvent bien relative, ne débouche pas sur une véritable intégration à la société québécoise. Le quatrième trait auquel nous nous intéresserons est celui qui qualifie globalement le rapport de ces personnes à l'intégration, soit une éthique de la responsabilité individuelle.

### **Pauvres mais non exclus**

Nous partions à la recherche de parcours et de modes de vie marqués par la pauvreté économique, voire l'exclusion. Si l'on s'en tient à une définition de la pauvreté qui s'appuie sur des données et des attributs objectifs (tels le niveau de revenu, la scolarité, les biens possédés et consommés), une large proportion des personnes interviewées vit dans un état quasi permanent de pauvreté et de précarité. Le plus souvent, même celles qui

réussissent à sortir de l'aide sociale restent dans la pauvreté. Leurs gains demeurent fragiles, et le travail salarié de type fordiste (emploi stable, à plein temps, etc.) est le plus souvent absent de leur vie. Le statut de précaire génère des revenus peu élevés et limite l'intégration économique. Mais, parallèlement, nos interlocuteurs bénéficient, au plan socio-relationnel, de liens fortement centrés sur le réseau familial, qui semblent faire office de filet de sécurité et combattent le risque d'exclusion. La place centrale de ces liens dans leur vie constitue le premier trait dominant de cette recherche.

### *Des conditions de vie difficiles*

Dans plus de la moitié des cas, le rejet hors du travail et l'arrivée à l'aide sociale signifient une rupture importante au plan des conditions de vie. La rupture est toutefois moins brusque pour un quart des personnes interviewées, compte tenu de leur niveau de vie antérieur assez bas : elles avaient déjà de faibles revenus et des emplois précaires ou encore recevaient de l'aide sociale alors qu'elles habitaient encore chez leurs parents. Pour quelques femmes, généralement suite à une séparation, l'arrivée à l'aide sociale a signifié une amélioration de leurs conditions de vie, essentiellement parce que leur revenu (toujours faible) est devenu stable et régulier.

Au fil du temps, les personnes qui étaient toujours à l'aide sociale au moment de l'entrevue (soit la moitié de l'échantillon) n'ont pas connu d'amélioration véritable de leur situation économique. Quelques-unes soulignent même qu'elles ont plus de difficultés à arriver avec l'aide sociale ces dernières années que lorsqu'elles y sont entrées pour la première fois, soit parce que l'aide sociale n'est plus indexée au coût de la vie et même diminue, soit parce qu'un mariage ou une cohabi-

tation a entraîné une réduction de leurs prestations. La participation à un programme d'employabilité n'améliore pas nécessairement les conditions de vie des prestataires, bien qu'il y ait une différence non négligeable entre le programme PAIE et les autres programmes<sup>4</sup>. Les participants au programme PAIE reçoivent un salaire et sortent donc formellement de l'aide sociale, ce qui, dans plusieurs cas, favorise l'accès à de meilleures conditions de vie.

En ce qui a trait aux personnes qui sont sorties de l'aide sociale, parfois, leur situation générale s'améliore. Le tiers des répondants ont trouvé du travail, du moins pendant quelque temps. Cependant, le plus souvent, ces personnes n'ont pas le niveau de vie qu'elles avaient avant leur arrivée à l'aide sociale. Si leur salaire est trop faible, elles peuvent même subir une détérioration de leurs conditions de vie par rapport à la période où elles recevaient de l'aide sociale, notamment à cause des frais inhérents au travail (transport, vêtements et surtout frais de garde<sup>5</sup>) et de la perte de certains avantages (comme la carte médicaments<sup>6</sup>). Quitter l'aide sociale grâce à un emploi salarié ou à un travail autonome ne représente pas automatiquement une amélioration des conditions de vie. Sortir de l'aide sociale, ce n'est donc généralement pas sortir de la pauvreté.

### *La place centrale des liens familiaux*

Centrés d'abord sur le rôle de parent et dans une moindre mesure sur la vie de couple, les liens sociaux familiaux manifestent aussi leur force dans les rapports avec la parenté immédiate. Fait intéressant, 25 des personnes interviewées proviennent de familles d'au moins cinq enfants. Le réseau familial des prestataires est généralement composé de leur famille immédiate

(fratrie et parents), qui leur procure un soutien matériel (gardiennage, dons de nourriture et de meubles, prêts ou dons d'argent) et, dans certains cas, affectif.

Par contre, les réseaux d'amis sont souvent inexistantes, ou à tout le moins peu sollicités en cas de difficulté. À peine une dizaine de personnes font mention d'une forme ou d'une autre de soutien provenant de ce type de relation ; par rapport à l'ensemble des personnes que nous avons interviewées, elles bénéficient soit d'un meilleur capital social et culturel, soit d'une très grande motivation pour se sortir de l'aide sociale. En ce qui a trait aux voisins, les liens sont rares également. Les quelques situations où l'entraide est très présente sont celles de personnes qui habitent à la campagne. Enfin, les liens sociaux que pourraient générer, par exemple, les ressources communautaires sont plutôt absents de la vie des gens que nous avons rencontrés, mis à part le bénévolat de quelques personnes et les liens de services ponctuels avec des institutions locales.

Un certain nombre de personnes se démarquent par le fait qu'elles ont un réseau de soutien nettement moins présent. Il s'agit dans certains cas d'hommes qui vivent de l'aide sociale depuis plusieurs années et s'y sont en quelque sorte « installés », ne parvenant pas à aller sur le marché du travail pour diverses raisons (contexte économique, faible scolarisation, âge). Incapables d'assumer leur rôle de pourvoyeur, peu à peu brisés par les aléas de la vie, devenus fatalistes, ils semblent s'être graduellement isolés de leur famille et de leurs amis, et leur réseau se limite à peu près à leur conjointe et à leurs enfants. D'autres personnes ont espacé ou interrompu leurs contacts avec leurs amis ou les membres de leur famille ; il ne leur est plus possible de participer à des sorties ou

d'accepter des invitations, faute d'être capables d'entretenir une certaine réciprocité dans leurs échanges relationnels.

### *Les enfants d'abord*

L'existence même des enfants explique, dans bien des cas, la force des liens sociaux que les prestataires de l'aide sociale ont conservés. Non seulement les enfants donnent un sens à leur existence mais ils la structurent, et ils orientent même, durant certaines périodes, les choix de leur(s) parent(s) au plan de l'insertion socioprofessionnelle. Deuxièmement, au plan affectif, les enfants assurent une présence quotidienne : ce n'est pas toujours une panacée, mais de nombreux témoignages attestent le rôle qu'ils jouent. Enfin, il paraît évident que les enfants stimulent le zèle de la parentèle pour ce qui est de l'aide à apporter. C'est notamment vrai pour l'implication des grands-parents. En cela, ces résultats rejoignent d'autres recherches québécoises qui se sont intéressées à des populations similaires (Dandurand, 1998 ; McAll, 1996). McAll, dans les entrevues qu'il a réalisées avec des assistées sociales, constate d'ailleurs que le soutien s'étiolle lorsque les enfants grandissent (McAll, 1996 : 20).

Pour ces personnes relativement exclues au plan des conditions de vie et de la capacité de consommation, la famille représente donc un paravent efficace, qui leur évite de sombrer dans la pauvreté et l'isolement et les protège contre le risque de fracture sociale que de nombreux travaux ont mis en lumière (Castel, 1994 ; de Gaulejac et Taboada-Léonetti, 1994). La famille élargie permet d'éviter une trop forte exclusion, l'entrée véritable dans l'état de désinsertion qui représente « l'isolement et la rupture des appartenances, qui prive les individus de réseaux de solidarité matérielle et

de soutien psychologique » (de Gaulejac et Taboada-Léonetti, 1994 : 77). Si la société salariale se fissure et s'érode, pour les personnes que nous avons interrogées, un pan de la société traditionnelle continue d'exister dans les liens sociaux familiaux. En cela, elles se distinguent des vrais exclus de la société salariale.

### **Sortir de l'aide sociale et chercher à s'intégrer par le travail**

Le second trait qui est ressorti de cette recherche est l'attachement de nos sujets au travail, salarié dans la mesure du possible. Si les personnes interviewées traînent avec elles un passé généralement empreint de difficultés majeures au plan de l'insertion en emploi, elles n'en demeurent pas moins fortement marquées par ce que représente le travail, économiquement et symboliquement. Souvent, leur parcours récent et leurs aspirations sont marqués par la force d'attraction du travail salarié.

### *Le travail toujours précieuse*

Prises dans leur ensemble, les personnes interviewées subissent fortement les effets de la restructuration du monde du travail qui frappe toutes les sociétés occidentales. Aptées au travail, elles sont victimes de la crise et des mutations structurelles qui ébranlent la société salariale. En fait, si elles sont les victimes de ces mutations, c'est le plus souvent parce qu'elles ne répondent pas ou ne répondent plus aux exigences du marché du travail. Sauf exceptions, elles sont peu scolarisées ou n'ont pas acquis la formation ou la spécialisation recherchée par les employeurs. Certaines habitent une région défavorisée au plan économique. Enfin, les deux tiers de notre échantillon sont des femmes, et la moitié d'entre elles sont à la tête d'une

famille monoparentale, ce qui accentue leurs difficultés d'insertion. Globalement, ces personnes ne satisfont plus aux critères d'embauche de la nouvelle économie mondialisée.

Conséquemment, la quasi-totalité de nos sujets doivent se satisfaire d'emplois précaires. Cette avenue d'intégration économique, la seule qui leur soit ouverte, ne favorise guère que des sorties temporaires de l'aide sociale; les parcours des assistés sociaux sont donc jalonnés d'entrées et de sorties de l'aide sociale. On sort de la sécurité du revenu pour occuper des emplois faiblement rémunérés, peu spécialisés, souvent à temps partiel, surtout si on est une femme. Dans notre échantillon, la plupart des femmes ont travaillé comme secrétaires, commis de bureau, serveuses, vendeuses, caissières, gardiennes d'enfants, ou en usine, comme journalières ou couturières. Les hommes ont plutôt travaillé comme journaliers en usine, ébénistes, chauffeurs, ou dans divers métiers de la construction. Dans l'ensemble, les personnes les mieux rémunérées touchent un salaire horaire qui les situe presque toutes, compte tenu des enfants dont elles ont la charge, sous le seuil de la pauvreté. Dans certains cas, les revenus du travail sont moindres que les prestations de l'aide sociale, et certaines personnes utilisent le programme APPORT<sup>7</sup> pour compenser. Pour-

tant, les deux tiers des personnes interviewées multiplient les démarches pour tenter d'obtenir le statut de travailleur, malgré les difficultés supplémentaires auxquelles ces tentatives les exposent.

Deux catégories de personnes font exception. D'abord, les femmes qui ont choisi de s'occuper à plein temps de leurs enfants, qui cumulent fort peu d'expériences de travail et ne font guère de démarches d'insertion en emploi; cependant, lorsque leurs enfants grandissent, elles ressentent de plus en plus la pression qui les incite à sortir de l'aide sociale. Ensuite, les personnes peu scolarisées, généralement plus âgées, qui souvent ont été sur le marché du travail durant les années 1970. On y retrouve les hommes au réseau social rétréci dont nous avons parlé plus haut. Ces personnes font parfois référence avec nostalgie à un « avant », où il était possible de trouver de l'emploi assez facilement, et à un « maintenant » où il est très difficile de se placer parce qu'il y a moins d'emplois et que les exigences des employeurs se sont passablement accrues. En fait, on a un peu l'impression que ces gens se sentent écrasés par ce qui leur apparaît comme un « sort » (expression d'un répondant), à savoir la conjoncture économique difficile.

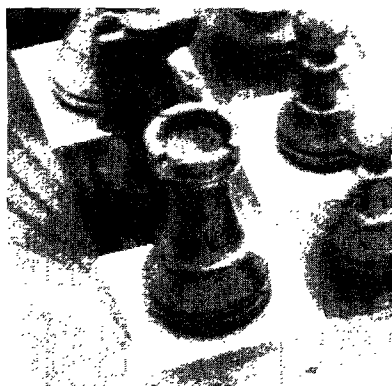
#### *L'attachement au travail salarié ou le refus d'être assisté*

Nonobstant les limites engendrées par le travail précaire, aux yeux de la plupart des personnes interviewées le travail salarié conserve sa valeur centrale. Il est perçu comme le principal moyen d'atteindre un statut « honorable » et un niveau de vie décent. La force symbolique du travail dans un cadre « normal » est donc manifeste. C'est un passage obligé vers une plus grande intégration à la société. D'un point de vue identitaire, ces personnes semblent tou-

jours attachées au travail tel qu'il s'est développé au Québec durant quelques décennies, malgré le fait que cette forme de travail soit parfois absente de leur vie depuis plus d'une décennie. Le modèle salarial conserve donc à leurs yeux toute sa dimension structurante et normative.

Souvent, cet attachement au travail est intimement lié au malaise qu'inspire la situation de bénéficiaire et au refus de demeurer trop longtemps à l'aide sociale. Il vaut mieux occuper un emploi, même à un salaire inférieur à l'aide sociale, que de rester à la sécurité du revenu. L'envie de se libérer du poids que représente le statut d'assisté social, c'est-à-dire de ne plus se sentir jugé et dévalorisé, s'impose et croît au fur et à mesure que les enfants grandissent et que la contrainte des responsabilités parentales diminue. Plus de la moitié des sujets, et proportionnellement plus de femmes que d'hommes, expriment ouvertement leur malaise voire carrément leur honte d'être à l'aide sociale.

Pour le tiers des répondants, l'aide sociale est un véritable « repoussoir », comme en témoigne cette femme: « J'étais tellement révoltée d'être sur l'aide sociale que ça m'a fait m'en sortir toute seule. Ça m'a donné vraiment un coup de pied [...] pour m'en sortir, d'aller changer un chèque d'aide sociale. C'est ce que ça m'a apporté ». Une autre personne parle d'orgueil pour expliquer son choix de travailler, qui aggravait sa situation: « je comprends aussi des fois pourquoi les gens disent: Bien, si je calcule ça, je suis mieux de rester sur l'aide sociale. Puis je vous avoue que c'est une chose qui m'est passée souvent en tête. Sauf que, comme je vous dis, il y a l'orgueil, il y a... la fierté, il y a ton indépendance d'être libre de tes mouvements, de tes actes ». Quelques-uns vont jusqu'à chercher à créer leur propre emploi, afin de



pouvoir se débarrasser du statut d'assisté social qui leur colle à la peau. Et le chemin pour y arriver passe parfois par une auto-exclusion de la sécurité du revenu dans une situation plus que précaire.

### *Une intégration qui passe par le travail*

Ces résultats font mettre en doute l'idée d'une disparition de « l'identité par le travail » (Castel, 1995 : 413). Pour nos sujets, le travail demeure le « grand intégrateur » (Barel, cité par Castel, 1995) qui leur permettrait de faire quelque chose d'utile, leur assurerait une place et leur apporterait éventuellement un plus grand confort matériel, par le biais d'une capacité de consommer à l'image du modèle occidental dominant. Perdre ici à tout le moins la quête symbolique de cette identité, perçue parfois de manière presque mythique. Les assistés sociaux développent différentes stratégies, qui peuvent évoluer au fil du temps, mais sont presque toutes centrées sur le travail. Pour certains, les programmes d'employabilité offerts par la sécurité du revenu sont les principales avenues pour accéder au monde du travail. Pour d'autres, l'auto-exclusion de l'aide sociale, allant souvent de pair avec la création d'une petite entreprise, sera la stratégie dominante. Entre les deux

se dessinent de multiples voies, telle la recherche autonome d'emploi.

Attirés par le travail salarié, manifestement peu désireux de « durer » à l'aide sociale, rares sont les sujets qui réagissent à l'exclusion en recherchant un mode d'intégration distinct de la norme. Nous n'avons guère de données qui alimentent la thèse du développement de formes novatrices ou « alternatives » d'intégration. Bien sûr, quelques personnes, attirées par les médecines douces, le courant du « nouvel âge » ou l'expression artistique, ont un rapport au travail qui s'écarte de la norme ; certaines cherchent à créer leur petite entreprise, souvent à la maison. Dans ce cadre, quelques-unes se servent de l'aide sociale comme base de revenu, et encore, pour un certain temps seulement.

D'autres font du bénévolat dans leur milieu (écoles, garderies, etc.). C'est une façon de donner du sens à leur vie, de se sentir utile, d'avoir une petite place : « du bénévolat, c'est toujours utile, parce que ça fait toujours du bien à tout le monde, puis à soi-même en même temps [...] ça fait connaître du monde ». Ici, le bénévolat remplace peut-être en partie, pour un temps tout au moins, le travail salarié, tout en favorisant la création de liens socio-relationnels. Il nous est cependant difficile d'y voir une stratégie d'intégration distincte de la norme, qui ferait par exemple de la communauté une forme d'intégration alternative au travail salarié. Ils sont peu nombreux ces « vagabonds du rêve » (Lesage, 1986), sorte de figure néo-prolétarienne, mutants de la société salariale, qui se caractérisent par « leur refus du travail répétitif, monotone et abrutissant, leur désir de se réaliser par tout autre chose que ce qu'ils sont vraiment, leurs multiples projets [...], leurs fuites, leurs horizons diversifiés au-delà des murs des usines, des bureaux, des

commerces et des banques, [...] leur souci d'un autre aménagement du temps, de la vie » (*ibid.* : 119). On n'a pas affaire à un « nouveau sujet social » (René, 1993), centré sur « une démarche d'autoréalisation, de création et de communication » (*ibid.* : 169), et vivant dans les marges, en symbolisant, par sa manière de vivre, une mutation profonde des sociétés occidentales. La vie et les représentations des personnes interviewées ne fournissent pas de signes clairs et évidents de la fin de la société salariale ou de la « fin du travail » (Rifkin, 1996).

Toutefois, et c'est peut-être là un effet de leur difficulté à sortir de l'aide sociale, nombreuses sont les personnes qui aspirent à une forme de travail intéressante et valorisante. Près de la moitié des personnes interviewées, et il s'agit généralement de celles qui demeurent très actives dans leurs démarches pour améliorer leur situation, disent chercher à donner un certain sens au travail, même quand il est précaire ; cette opinion est exprimée même par des personnes pour qui le travail conserve en soi une grande valeur. Mais rares sont les personnes qui sont disposées à perdre leur vie à la gagner, du moins pour un maigre pécule. Il semble que l'expérience de l'aide sociale n'efface pas l'idée du travail, mais qu'en favorisant un rythme de vie différent elle amène certaines personnes à refuser une trop grande exploitation dans leur rapport éventuel au travail. Dans beaucoup de cas, cette forme de rapport au travail traduit également la recherche d'un équilibre entre le travail et d'autres sphères de la vie, en particulier la vie familiale.

### **Le laborieux soutien étatique**

Si les personnes que nous avons rencontrées subissent les aléas de la restructuration mondiale du mode de production, elles doivent aussi composer avec l'appareil étatique

114

qui cherche à en compenser les effets. Leur expérience à l'aide sociale témoigne le plus souvent des limites de cet appareil pour ce qui est de favoriser une reprise en main réelle de leur vie par les bénéficiaires. L'État permet tout au plus une insertion relative, et non une véritable intégration à la société québécoise. C'est le troisième trait qui ressort de cette recherche.

#### *Des embûches administratives*

Durant leur séjour à l'aide sociale, la plupart des personnes interviewées ont fait face à ce que nous qualifierons d'embûches administratives, conformément aux observations faites par d'autres chercheurs (Bouchard et al., 1996: 78 et suiv.; McAll, 1996). Plus des deux tiers ont subi des difficultés de cet ordre: contrôles tatillons, manque de sympathie ou d'empressement (dans diverses situations: vérification de l'état de santé, du statut marital, du statut de handicapé pour une jambe amputée, du droit à un remboursement de prestations de la part d'autres institutions, telle la Régie de l'assurance-automobile), confusion sinon mauvaise information sur le statut des personnes, les montants auxquels elles ont droit.

En ce qui a trait aux démarches d'insertion, les quelques personnes qui ont voulu mettre sur pied une entreprise soulignent la confusion et le manque de cohérence dans les

règles et le discours des agents. Ceux-ci sont souvent peu informés, peu secourables et peu compréhensifs. Dans quelques cas, il a fallu les bousculer pour avoir enfin accès à des services ou à des programmes d'études. De plus, lorsqu'elles ont été en contact direct avec les agents, plus du quart des personnes interviewées disent avoir subi de leur part des attitudes méprisantes et humiliantes et une volonté de contrôle, voire du harcèlement.

#### *Le rapport aux programmes de développement de l'employabilité*

Les trois quarts des personnes interviewées ont eu recours à au moins un des programmes de développement de l'employabilité offerts par le ministère de la Solidarité sociale. Les attentes, l'utilisation effective des programmes et leur impact sur la vie des participants varient selon l'âge, le statut familial, les expériences et la formation antérieure. Les attentes sont multiples: formation qualifiante, emploi, expérience de travail, développement personnel. Cependant, toutes sont marquées par le désir de «s'en sortir» et de trouver un travail régulier.

Les programmes ne sont pas à la hauteur de ces attentes. Souvent, le financement qu'ils offrent est insuffisant. Les charges qu'ils obligent les bénéficiaires à assumer (transport, vêtements, nourriture, garde des enfants) les rendent peu rentables et même coûteux, car le supplément accordé aux participants ne comble pas l'augmentation de leurs dépenses. En outre, quelques prestataires n'ont pas du tout aimé la nature du travail qu'ils ont eu à effectuer. Certains ont eu un conflit avec leur patron ou subi de la discrimination dans leurs conditions de travail. De l'avis de plus du tiers d'entre eux, l'expérience sert avant tout les intérêts des entreprises, auxquelles elle procure de la main-d'œuvre à bon marché sans

les contraindre à lui fournir une formation sérieuse: «Moi, je suis révoltée de ça [...] c'était un abus. Un abus des gens. Parce qu'on est sur l'aide sociale, qu'on n'a pas le choix».

L'impact des programmes varie beaucoup selon les sujets, leur parcours et leurs motivations, leurs attentes, les milieux où ils ont travaillé (privé, public, communautaire), la longueur de leur stage, et surtout les suites du programme. Dans la plupart des cas, on souhaite un emploi, et c'est ce critère qui permet d'évaluer l'impact d'un programme. La difficulté de trouver un emploi lorsque les possibilités offertes par un programme sont épuisées suscite déception et frustration chez un bon nombre des personnes interviewées. En fait, si quelques personnes ont pu tirer profit des programmes pour obtenir un emploi, dans la majorité des cas, il s'agissait d'emplois précaires. Les emplois ainsi obtenus ont duré, au mieux, quelques années, en raison surtout des fermetures ou des restructurations d'entreprises. Ce sont encore les aléas du marché qui limitent les efforts personnels d'intégration. Plusieurs personnes, tout particulièrement celles qui habitent en région, soulignent que les programmes sont pour elles un «cercle vicieux», car ils offrent les seuls «emplois» qui leur sont accessibles.

Malgré leurs taux de placement en emploi généralement faibles, les programmes semblent constituer une expérience significative sur d'autres plans. Leurs effets se font surtout sentir au niveau du développement de la confiance en soi, de la socialisation, de l'expérience nouvelle et même de l'acquisition d'une formation professionnelle. En milieu communautaire, de façon générale, les programmes d'employabilité sont également appréciés pour la convivialité et les bonnes relations de

travail, qui favorisent le développement personnel. Ces acquis demeurent importants, surtout pour des femmes qui ont longtemps été absentes du marché du travail. Mais la participation à un programme dans ces organismes ne permet guère de déboucher sur des emplois permanents et ne semble pas procurer des acquis professionnels ou techniques aussi importants que ceux qui sont obtenus dans certaines entreprises privées par ailleurs critiquées, globalement, pour leurs conditions plus difficiles.

### *L'insertion bien plus que l'intégration*

Dans la mesure où elles se retrouvent relativement dépendantes de l'État, les personnes interviewées sont donc à la remorque des rapports sociaux de reproduction. Souvent, elles « n'ont affaire qu'à l'État-providence et aux appareils de contrôle social » (Dubet et Martucelli, 1998 : 127). Eu égard au monde du travail, ces gens « sont à la marge [des] rapports de production ou ils y occupent des positions si fragiles qu'ils n'y apparaissent pas comme des prolétaires » (*ibid.* : 139). On constate en effet que les politiques d'assistance débouchent sur une insertion toute relative bien plus que sur une véritable intégration à la société.

Le rapport à l'État qui traverse l'expérience des personnes interviewées est dominé par une approche fonctionnelle, instrumentale, souvent incapable de répondre à des projets plus personnels, un tant soit peu distincts de la norme. C'est une approche qui maintient les personnes dans un statut intermédiaire, qui favorise l'entre-deux, l'accès à un espace social intermédiaire entre l'intégration et l'exclusion. Les « parcours d'insertion » n'aboutissent pas à une intégration à la société. À cet égard, Castel souligne que « l'insertion comme

état représente une bien curieuse modalité d'existence. [...] L'insertion tente de réaliser une "socialisation secondaire", c'est-à-dire de raccrocher l'individu à un "sous-monde institutionnel ou basé sur les institutions" » (Castel, 1995 : 433). L'insertion génère un « état transitoire-durable, position d'intérimaire permanent ou d'inséré à vie » (*ibid.*). L'éternelle difficulté de la très grande majorité des sujets à accéder à autre chose que des formes temporaires ou précaires de travail est à cette image.

L'intégration va plus loin. Pour reprendre les mots de Dominique Schnapper, ce concept, « outre sa légitimité dans la tradition sociologique, a l'avantage de rappeler qu'il existe des relations réciproques. Il porte l'idée, essentielle pour comprendre la vie sociale, des échanges entre les personnes, même s'ils sont inégaux » (1997 : 63-64). Or, dans la mesure où une proportion des répondants est encore assez souvent en dehors des rapports de travail, tout porte à croire qu'ils sont en déficit d'intégration, dans la mesure où la réciprocité véritable des relations est altérée, voire impossible.

### **La difficile intégration : expérience solitaire et responsabilité personnelle**

Le quatrième trait caractéristique des prestataires de la sécurité du revenu rencontrés au cours de notre étude peut être résumé par cette phrase : fort de mon « expérience », je dois m'en sortir ; et je suis la seule personne responsable de mon insertion.

*Fort de mon « expérience »,  
je dois m'en sortir*

Il ressort des récits que la vie de travailleur se constitue sur la base des multiples expériences individuelles qui traversent la trajectoire de vie : « les identités ne sont plus



décrites comme le produit de normes et de valeurs générales, mais comme le résultat des interactions et des histoires personnelles » (Dubet et Martucelli, 1998 : 54). Il n'est alors guère surprenant que les personnes se réfèrent à leurs succès et à leurs échecs, scrutent leurs propres limites à l'insertion. Précarisées, sans grande protection au plan social et syndical, elles n'inscrivent pas leur histoire dans une perspective collective, à l'intérieur du mouvement ouvrier par exemple, et ne se rattachent pas à une forme quelconque d'identité ouvrière. Nous sommes bien dans une société qui participe « du passage du rôle à l'expérience » (Dubet et Martucelli, 1998 : 61). La représentation qu'ont les personnes interviewées du travail paraît coupée de toute notion de solidarité collective et de conscience de classe : « l'identité ouvrière est devenue trop faible pour résister aux normes dominantes et surtout, dans les jugements qu'ils portent sur eux-mêmes, les individus adoptent le point de vue des classes moyennes » (*ibid.* : 135).

Simultanément, l'expérience difficile d'être assisté social, le malaise et la honte qui accompagnent ce statut dans l'esprit de plusieurs répondants génèrent une manière d'être, une position, une représentation de soi face à la société en vertu desquelles le sujet cherche constamment à être



« acceptable » socialement et à ses propres yeux, au point de trouver inacceptable l'expérience des autres assistés et de chercher à s'en distinguer en restant « en mouvement ».

C'est pourquoi tant de prestataires insistent sur la nécessité de bouger, de chercher à s'en sortir. Leur propension à multiplier les démarches pour s'en sortir peut s'expliquer par le fait qu'ils ont des enfants. Mais ils veulent aussi éviter de basculer complètement : « T'es fini, t'es barré quand t'es sur l'aide sociale. T'es fini si tu bouges pas ton cul ». « Il faut que tu sortes de cela. » « Moi je fais quelque chose pour m'en sortir. » Certains soulignent le danger de rester trop longtemps à l'aide sociale : « Tu t'engourdis de plus en plus, puis [...] tu deviens carrément un légume. » Peut-être faut-il « bouger pour être un bon assisté ».

La volonté de s'en sortir mène dans quelques cas (cinq personnes) à l'auto-exclusion de l'aide sociale. On prend ce moyen pour ne pas devenir « jello » en restant à l'aide sociale, pour fonder sa propre entreprise, par révolte face aux injustices et à « l'inquisition » de l'aide sociale. Une femme, très accablée par la honte, disait préférer l'itinérance à un retour à l'aide sociale : « Mais il n'est plus question que je retourne sur l'aide sociale, quitte à faire la rue. Quitte à faire l'itinérante dans la rue. Il n'est plus question qu'on ait de

droit sur ma vie privée ». De même, deux personnes choisissent une exclusion « partielle » en refusant d'utiliser leur carte d'assurance-médicaments, parce qu'elle représente un symbole de dépendance et un étiquetage négatif, comme le « chèque bleu », qui suscite des remarques ou de la discrimination dans les institutions financières : « Ils voulaient me donner ma carte de médicaments, j'ai jamais voulu. Ils m'ont envoyé deux fois des papiers, des lettres, puis tout le kit, je voulais pas. Je voulais plus avoir une enveloppe d'eux autres ».

Dans cette recherche d'une position « acceptable » transparaît le besoin d'être « accepté ». Être identifié à quelqu'un qui est « out » et sans statut porte une lourde signification symbolique, avec laquelle il est difficile de composer. Ainsi, il n'est guère surprenant qu'une bonne majorité des personnes interviewées affirment leur sentiment d'être toujours intégrées à la société. Il leur est impossible de se voir, de se dire exclues, et elles construisent souvent une argumentation solide pour démontrer qu'elles sont intégrées, nonobstant leurs conditions objectives, pourtant très précaires. Une telle recherche d'intégration, à la fois symbolique et réelle, participe d'un besoin de reconnaissance : « au niveau personnel, nous pouvons constater à quel point une identité originale a besoin de cette reconnaissance que consentent ou refusent les "autres qui comptent" et à quel point elle est aussi vulnérable » (Taylor, 1992 : 67).

L'accès à la reconnaissance est impossible à l'intérieur d'un statut honteux : « Je dois m'en sortir pour être vraiment reconnu des autres ». Comme le souligne Schnapper, le statut est « ce qui donne à un individu le sentiment de sa propre dignité et amène les autres à respecter cette dignité » (1997 : 48). La honte devient ainsi un moteur de

l'action. Comme le souligne de Gaulejac, c'est « le besoin d'appartenir à une communauté et d'y être reconnu qui est l'élément nodal du sentiment de honte » (1996 : 302). Dans ce cadre, « la honte est un sentiment psychologique qui a des effets de contrôle social. Elle évite au sujet de se couper des normes et des valeurs qui sont au fondement du contrat social » (*ibid.*).

C'est du rapport à « l'autre » qu'il est question finalement. Cet « autre », c'est peut-être d'abord la famille, qui, nous l'avons vu, joue un rôle crucial dans le maintien du lien social et d'une qualité de vie minimale. Il est rare dans notre échantillon que le vécu d'assisté soit partagé par d'autres membres de la famille, parents ou fratrie. Le capital familial renforce donc une intégration qui ne passe pas par l'assistance. Au-delà des conditions de vie, la parentèle assure une fonction de sociabilité (Dandurand, 1998 : 68). Conséquemment, même dans le rapport au travail et à l'intégration, les liens sociaux familiaux jouent un rôle prédominant et limitent, par une socialisation normative, les risques de désaffiliation véritable (Castel, 1994).

### *Et je suis seul responsable de mon insertion*

Si la famille soutient et encadre au plan normatif, il est rare qu'elle contribue directement à l'intégration économique. Face au devoir de s'en sortir, les personnes interviewées comptent généralement sur leurs propres efforts. Souvent, elles font une lecture articulée de la crise structurelle qui frappe la régulation fordiste, se positionnent de manière critique face à la société québécoise d'aujourd'hui (en particulier les personnes qui recherchent un travail significatif compatible avec la vie familiale et sociale, et les femmes pour qui le « travail sur soi » est central en vue de trouver un emploi stable). Mais leur

conscience du social et des causes de leur relative exclusion ne diminue pas l'importance qu'elles accordent à la responsabilité individuelle lorsqu'il s'agit de s'en sortir. Comme nous l'avons souligné, la précarité chronique les a tenues éloignées de la solidarité syndicale. Elles ne s'inscrivent pas davantage dans une dynamique de solidarité à l'égard des autres prestataires de la sécurité du revenu, auxquels il leur est impossible de s'identifier de façon positive. L'expérience d'assisté est personnelle, souvent taboue. Les solidarités collectives sont tout aussi absentes des expériences d'employabilité et de réinsertion au travail. Les essais d'insertion sont vécus individuellement et les programmes, bien que normés, contribuent à individualiser les parcours, voire à isoler les personnes, notamment par leurs statuts et leurs conditions de travail.

En conséquence de cette impossible identité collective, les personnes interviewées envisagent des solutions essentiellement individuelles pour s'en sortir. La conscience individuelle, naïve, portée au blâme de soi, ne se transforme pas en conscience collective et critique (Freire, 1974). Les sujets ne comptent que sur eux-mêmes, que sur leur volonté<sup>8</sup>. Pour reprendre les mots de Dubet et Martucelli (1998 : 183), non seulement le sujet individuel est « exposé » à sa propre culpabilité, mais il est tenu de « construire » lui-même le sens de sa vie, de se « motiver ».

**Conclusion**

L'expérience des personnes interviewées, leur situation générale et leur rapport avec la sécurité du revenu attire l'attention sur le rôle de l'État dans l'intégration au travail des assistés sociaux. Le soutien offert par l'État renvoie plus que jamais l'individu à lui-même : l'assisté se sent seul responsable de ce qu'il fait, seul face à son inser-

tion. Il ne jouit pas du legs de la société salariale que représentait la possibilité d'être protégé par le biais de la participation à des collectifs ; il est entré dans un monde où « il va être demandé, ou exigé, que les individus démunis agissent comme des individus autonomes » (Castel, 1995 : 465).

Beaucoup ne pourront pas relever le défi en dehors d'une forme de cohésion sociale garante de l'inclusion. S'en sortiront ceux qui disposent d'un capital social, de ressources pour agir, mais ils s'en sortiront par eux-mêmes : « il ne suffit plus de savoir travailler, il faut tout autant savoir vendre et se vendre. Les individus sont ainsi poussés à définir par eux-mêmes leur identité professionnelle et à la faire reconnaître dans une interaction qui mobilise autant un capital personnel qu'une compétence technique générale » (Castel, 1995 : 467). Les perdants se retrouveront avec ce qu'ils sont, avec ce qu'ils ont, le récit de leur vie, « les fragments d'une biographie brisée [...] comme la seule monnaie d'échange pour accéder à un droit » (Castel, 195 : 473).

Responsabilité et obligation réciproques sont les termes qui caractérisent de plus en plus le discours technocratique des politiques qui disent favoriser l'insertion des personnes. L'« idéal citoyen » est ainsi vidé de son sens fondamental de participation libre et responsable : « en ne privilégiant que la figure du "citoyen responsable", le discours de la réforme de la sécurité du revenu secondarise la conception du citoyen ayant droit de cité et participant aux orientations de la société. Cette participation n'est plus alors définie que dans les termes d'une intégration fonctionnelle, instrumentale au système social. La dimension politique de la citoyenneté est ainsi secondarisée avec le risque de voir des droits sociaux, et celui de la citoyenneté,

se refermer sur celui des obligations, des devoirs et de l'effort » (Beauchemin et Beauchemin, 1998 : 146). Ici, c'est le statut même de la citoyenneté qui porte l'empreinte de la responsabilité individuelle, au contraire de la solidarité, qui implique le droit. L'éthique de la solidarité est réduite à son sens minimal et ne « constitue qu'un nouveau mode de la socialité, tendanciellement purement empirique et pragmatique » (Freitag, 1988, cité par Beauchemin et Beauchemin, 1998 : 146).

Or, le processus d'*empowerment* individuel prend racine dans la reconnaissance de la personne comme citoyenne à part entière dans une communauté sociale et politique (Rissel, 1994). Il est lié aux opportunités réelles d'affirmer sa citoyenneté, d'être aussi un sujet politique. Le respect des droits pour tous et chacun devient une condition du développement de l'individu et de sa contribution au développement de la communauté. Mais les mesures de sécurité du revenu actuelles n'assurent pas cette condition et même exigent des responsabilités préalables à l'exercice des droits (Panet-Raymond et Shragge, 1997). Elles contribuent à maintenir les stigmates de l'exclusion en blâmant les victimes de la restructuration socio-économique.

**Notes**

<sup>1</sup> « Pauvreté et intégration de personnes assistées sociales, un bilan de l'impact de parcours d'insertion socio-professionnelle », recherche subventionnée par le Conseil québécois de la recherche sociale (1996-1998).

<sup>2</sup> Nous avons interrogé 16 hommes et 32 femmes. Les femmes sont surreprésentées car, majoritairement, ce sont elles qui ont charge de famille parmi les bénéficiaires de la sécurité du revenu ; de plus, hommes et femmes ont été choisis en fonction de leur appartenance à un ménage monoparental ou biparental, de leur lieu d'habitation (la moitié des répondants vit à

Montréal, l'autre moitié en région) et du fait qu'ils avaient ou non cessé de recevoir des prestations de la sécurité du revenu et avaient ou non participé à des programmes de développement de l'employabilité au cours de l'année précédente. L'échantillon a été créé de manière aléatoire à partir d'une matrice constituée selon ces critères, à même la base de données du ministère de la Solidarité sociale. Les personnes ont été contactées par téléphone, dans l'ordre de leur apparition sur les listes fournies par le ministère (en cas de refus ou d'absence, nous passions au nom suivant). Elles ont été rencontrées chez elles. Chaque entrevue a été enregistrée, transcrite puis condensée. Les contenus ont été analysés transversalement, selon des thèmes liés aux dimensions de l'intégration, à l'aide du logiciel Nudist.

- <sup>3</sup> En moyenne, les personnes interviewées reçoivent de l'aide sociale depuis onze ans et ont connu 1,8 « sortie ».
- <sup>4</sup> Les personnes interviewées ont participé à différents programmes offerts par l'aide sociale (ces programmes ont été modifiés en partie par la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale, adoptée le 20 juin 1998). *EXTRA* (expérience de travail) permet aux bénéficiaires de faire 20 heures par semaine ou 80 heures par mois dans un organisme communautaire, pendant un maximum de 12 mois (exceptionnellement, de 15 mois). C'est une mesure de pré-employabilité destinée aux personnes qui n'ont pas de qualification pour affronter le marché du travail. Elle donne à l'employeur droit à une allocation de 100 dollars. *PAIE* (programme d'aide à l'intégration en emploi) permet à une personne qui a été prestataire pendant six des douze derniers mois de faire un séjour de travail de six à douze mois en ayant le statut d'employé (donc en étant « hors » de la sécurité du revenu); cette personne reçoit le salaire minimum, et l'employeur est remboursé à 50 pour cent s'il est du secteur privé et à 100 pour cent s'il est du secteur communautaire. *SMT* (stage en milieu de travail): ce programme, créé pour les jeunes de moins de 30 ans qui avaient de la difficulté à intégrer le marché

du travail, a ensuite été étendu aux familles monoparentales. *RS* (rattrapage scolaire): ce programme s'adresse à des personnes qui ont été prestataires pendant 24 des 36 derniers mois et ont abandonné les études depuis au moins 24 mois; il permet de terminer un diplôme d'études secondaires en formation générale ou en formation professionnelle.

- <sup>5</sup> Les entrevues ont été faites avant la nouvelle politique familiale, qui prévoit des frais de garde réduits pour les familles prestataires de la sécurité du revenu. La loi sur la sécurité du revenu adoptée en juin 1998 prévoit un « supplément de retour au travail » de 500 dollars.
- <sup>6</sup> Entrevues réalisées avant l'entrée en vigueur de l'assurance-médicaments.
- <sup>7</sup> Le programme APPORT (aide aux parents pour leurs revenus de travail) s'adresse aux familles comptant au moins un enfant qui ont du travail, mais dont le revenu est inférieur au seuil d'imposition. L'aide accordée varie selon le nombre d'enfants à charge et diminue progressivement avec l'augmentation du revenu.
- <sup>8</sup> Cette attitude cadre avec une culture d'*empowerment* individuel (Ninacs, 1996; René et Lefebvre, 1997), marquée par le désir de l'individu de renforcer son estime de soi et ses compétences, qui seront son tremplin, sinon vers une place dans la société, à tout le moins vers un mieux-être personnel.

## Bibliographie

- BOUCHARD, Camil, Vivian LABRIE et Alain NOËL. 1996. *Chacun sa part. Rapport de trois membres du comité externe de réforme de la sécurité du revenu*. Montréal, mars, 235 p.
- BEAUCHEMIN, Sylvie, et Jacques BEAUCHEMIN. 1998. « La réforme québécoise de la sécurité du revenu. La citoyenneté au service d'une solidarité gestionnaire », *Lien social et Politiques*, 39: 139-147.
- CASTEL, Robert. 1994. « La dynamique des processus de marginalisation », *Cahiers de recherche sociologique*, 22: 11-25.
- CASTEL, Robert. 1995. *Les Métamorphoses de la question sociale*. Paris, Fayard, 474 p.
- DANDURAND, Renée. 1998. « Les parentèles: un lieu privilégié des relations intergénérationnelles », *Possibles*, 22, 1: 63-73.
- DUBET, François, et Danilo MARTUCELLI. 1998. *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris, Seuil, 323 p.

- FORTIN, Bernard, Guy LACROIX et Jean-Yves DUCLOS. 1999. « L'univers de l'aide sociale: les plus démunis peuvent-ils s'en sortir? », *Recherche sociale. Bulletin du CQRS*, 6, 1: 3-4.
- FREIRE, Paulo. 1974. *Pédagogie des opprimés*. Paris, Maspéro, 202 p.
- GAULEJAC, Vincent de. 1996. *Les Sources de la honte*. Paris, Desclée de Brouwer, 313 p.
- GAULEJAC, Vincent de, et Isabel TABOADA-LÉONETTI. 1994. *La Lutte des places*. Marseille, ÉPI. « Hommes et perspectives », et Paris, Desclée de Brouwer, 286 p.
- LESAGE, Marc. 1986. *Les Vagabonds du rêve*. Montréal, Boréal, 141 p.
- MCALL, Christopher. 1996. « L'aide sociale: ce que tout le monde sait mais que personne ne veut savoir », *Interface*: 13-23.
- MCALL, Christopher. 1995. « Les murs de la cité: territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté », *Lien social et Politiques*, 34: 81-92.
- NINACS, William. 1996. *Le Service social et la pauvreté: de la redistribution des ressources à leur contrôle? Essai de synthèse*. Sainte-Foy, Université Laval. Doctorat en service social, 71 p.
- PANET-RAYMOND, Jean, et Eric SHRAGGE. 1997. « Le "workfare": solution miracle ou injustice? », *La Presse*, 29 janvier: B3.
- RENÉ, Jean-François. 1993. « La jeunesse en mutation: d'un temps social à un espace social précaire », *Sociologie et société*, XXV, 1: 153-171.
- RENÉ, Jean-François, et Christine LEFEBVRE. 1997. *Pratiques d'employabilité et contexte de développement communautaire*. Rapport de recherche. Montréal, Conseil québécois de développement social, Institut de recherche pour le développement social des jeunes, Corporation de développement économique de l'Est et Corporation de développement économique Centre-Nord, 80 p.
- RIFKIN, Jeremy. 1996. *La Fin du travail*. Paris, La Découverte.
- RISSEL, Charles. 1994. « Empowerment: The holy grail of health promotion? », *Health Promotion International*, 9, 1: 39-47.
- SCHNAPPER, Dominique. 1997. *Contre la fin du travail. Entretien avec Philippe Petit*. Paris, Textuel, 111 p.
- TAYLOR, Charles. 1992. *Grandeur et misère de la modernité*. Montréal, Bellarmin, 150 p.
- THÉRIAULT, Yvon. 1994. « Citoyenneté, espace public et identité », *Options*, CEQ, automne: 43-52.

WHITE, Deena. 1994. « La gestion communautaire de l'exclusion », *Lien social et Politiques*, 32 : 37-51.